

RALLYE TOURISTIQUE DE BOUILLY - FORÊT D'OTHE

Dimanche 26 MARS 2023

RÈGLEMENT

L'ASA AUBOISE organise, avec le concours de la municipalité de Bouilly, un rallye touristique, sans notion de vitesse, sans moyenne horaire imposée, sans tronçon chronométré et durant lequel, le **CODE DE LA ROUTE DEVRA ÊTRE IMPÉRATIVEMENT RESPECTÉ**.

Le but premier de ce rallye consiste à nous retrouver entre passionnés afin de faire rouler nos autos sur un parcours empruntant les magnifiques routes de la forêt d'Othe.

A nouveau cette année :

Pour que le plaisir soit accessible à tous, vous pourrez choisir entre 2 catégories pour vous inscrire :

- **Catégorie « Navigation »** sous forme de cotations de routes à trouver sur la carte (fournie) pour les habitués de ce genre de sortie cartographique,
- **Catégorie « Balade »** pour les non- initiés qui bénéficieront d'un roadbook fléché-métré simple avec indications complètes et sans aucun piège.

Comme à notre habitude, nous préférons vous faire rouler « plaisir » plutôt que la « prise de tête » et le « jardinage » .

Ce rallye est ouvert à toute personne adhérente ou non à l'ASA Auboise et à toute **voiture régulièrement immatriculée et assurée**. Les vérifications administratives porteront sur le contrôle des documents relatifs au véhicule ainsi que du permis de conduire du conducteur. Les voitures devront être strictement conformes au code de la route. La priorité sera donnée aux autos de plus de 30 ans ainsi qu'aux voitures au caractère jugé exceptionnel.

Le nombre de voitures est limité à 49.

Le parcours sera long d'environ 120 kilomètres à parcourir en une seule étape.

Le classement sera uniquement basé sur le recueil de contrôles de passage (CP panneaux et humains) relevés sur le carnet de bord remis au départ. Les ex-æquo seront départagés par l'âge de la voiture et ensuite par la cylindrée si besoin. Tous les participants seront récompensés. Un classement sera effectué pour chaque catégorie.

Tous les documents vous seront fournis au départ.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'infractions (vitesse, alcoolémie, etc...) et se réserve le droit d'exclure tout participant fautif.

